



COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Siège social : 20, rue de la feuillée-21400 Châtillon S/Seine

Correspondance zone Bourgogne

20, rue de la feuillée- 21400 Châtillon S/Seine

crballtrapbfc@orange.fr

Tel : 06 83 34 81 22

Correspondance zone Franche-Comté

64 A, rue de Longvic-Résidence la clairière-21000 Dijon

crballtrapbfc@free.fr

Tel : 06 13 98 92 00

www.balltrapbourgognefranchecomte.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 2020

Le 11 janvier 2020, à 9h30, les membres du Comité Régional de Ball-Trap de Bourgogne Franche-Comté se sont réunis sur convocation adressée par le président, sur le stand de Norges la Ville.

1) LISTE DES PRESENTS ET VERIFICATION DES MANDATS

Président(e)s de clubs présents : Michel Lagneau (BTC MONTBARD), Gerard Perreau (BTC VINGEANNE), Christian Montagne (ETS DIJON-NORGES), Rodolphe Schreier (ASC NEUVY/LOIRE), Bernard Thill (ETS SOLOGNY) Roland Courrier (BTC HOPITAL LE MERCIER), André Perrot (CBT LE CREUSOT), Michelle Deschamps (BT CHALON BOURGOGNE), Gilbert Beraud (CT CHAROLAIS), Hervé Parmentier (BTC CHAMPVALLON), Michel Marechal (LA GACHETTE D'OR), Laurent Battault (TS MONTGESOYE), Fredric Brubach (CERCLE DE TIR COMTOIS).

Présidents de clubs ayant donné pouvoir : Florentin Urruty à Denis Plassard (CT CHATILLONNAIS), Jerome Damelet à Claude Leroy (LES AMIS TIREURS DE CHILLY), Guy Thienpond à Frederic Chapron (ATC AUXERRE).

Présidents de clubs ayant donné procuration : Didier Gerdy (TS GENEUILLOIS) au TS MONTGESOYE, J.Maurice Boillon (E.T FDC25) au TS MONTGESOYE, Eric Patoz (BTC JURASSIEN) au AMIS TIREURS DE CHILLY.

Présidents de clubs absents : Patrice Bernard (CE AUTO PEUGEOT), Jacques Chipeaux (ET VESOUL), Laurent Manzoni (BTC MAMIROLLE), Jacques Laporte (BTC LONGCHAUMOIS), Raphael Giacomotti (ABTCM CULT)

Présidents de clubs excusés : Marc Thurin (BTC CHAUSSINOIS), André Bourgeois (ST PENITENT CLUB), Christophe Geillon (BTC POLIGNY), Robert Carnat (ST CHAMBILLY), Jean-Claude Saltel (ASA VAUZELLES), Marc Thurin (BTC CHAUSSINOIS), J.Francis Bague (CBT LA ROCHE MOREY).

Membres du Comité Directeur absents et excusés : Gabrielle Fortin, Dominique Prudent et Michel Douville

Conformément aux statuts, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Hervé Parmentier déclare l'assemblée ouverte.

2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT HERVE PARMENTIER.

Je vous remercie d'être là ce matin.

Petite pensée à Gabrielle Fortin, Dominique Prudent, Chantal Recouvreux et Marc Thurin (Président du club de Chaussin) tous quatre hospitalisés ou alités.

Content de voir Gérard Perreau en bonne santé après un passage difficile en 2019.

Je vais vous communiquer mon sentiment concernant notre Comité Régional pour l'année 2019.

La FFBT compte 28 583 licenciés en 2019, contre 27 827 en 2018 (+ 756), soit une augmentation près de 2,7 %.

En 2019, le Comité régional compte 1003 licenciés, contre 997 en 2018 et 941 en 2017. La progression est donc de 0,60% par rapport à 2018.

L'ancienne ligue de Bourgogne compte 622 licenciés contre 605 en 2018, en progression de 2,81% et l'ancienne ligue de Franche-Comté compte 381 licenciés contre 392 en 2018 soit une baisse de 2,30%, mais des tireurs du stand de Poligny ont muté vers Dijon-Norges.

Parmi ces licenciés, 931 sont des adultes et 72 des jeunes contre 61 en 2018. Parmi les adultes, 53 dames contre 60 en 2018.

Le Comité régional compte 30 clubs en 2019. Deux clubs comptent 5 licenciés, alors que statutairement, il faut 6 licenciés pour être affilié. Si la situation perdure, la FFBT ne pourra plus les affilier.

Nous sommes heureux d'apprendre que le club du CT Charolais représenté par notre ami Gilbert Beraud a retrouvé un terrain et travaille à l'installation d'une FU.

Concernant les finances, nous terminons l'année 2019 avec un résultat équilibré et une trésorerie de plus de 39000€.

En l'absence de notre trésorière, Gabrielle Fortin, c'est Denis Plassard qui vous fera le compte rendu financier et vous pourrez lui poser toutes les questions que vous souhaitez.

Concernant la participation aux compétitions.

Pour les championnats régionaux 226 tireurs ont participé, chiffre en baisse par rapport à 2018 (248)

FU à Varennes Vauzelles 37 tireurs

DTL à Saint Seine /Vingeanne 54 tireurs

Compak à Gommeville 54 tireurs

Parcours à Dijon 81 tireurs

Pour les Open 335 tireurs ont participé, chiffre en baisse par rapport à 2018 (365) mais un seul Open de DTL cette année donc participation stable.

FU à Sologny 92 tireurs

DTL à Montbard 19 tireurs

Compak à Gommeville 51 tireurs

Compak à Dijon 47 tireurs

Parcours à Gommeville 60 tireurs

Parcours à Dijon 66 tireurs

Une importante augmentation des tireurs du Comité aux compétitions nationales et internationales, nous amène à adresser toutes nos félicitations à :

- Jean-Pierre Chavassieux pour sa troisième place au championnat du monde de FU en catégorie Senior Fitasc, soit vétéran FFBT.
- Sylvain Toulot, Vétéran FFBT et Sénior Fitasc, pour son écusson Club France, sa place en équipe de France, sa participation aux Championnats Internationaux, et première place par équipe au Championnat du Monde de Compak en Hongrie.
C'est l'année Sylvain Toulot.
- Robin Jeancler pour son écusson Club France Compak
-
- Theo Mangematin pour son écusson Club France Parcours en junior.
- Guillaume Cachat, Boris Feche et Stephane Mangematin pour leurs écussons Club France Parcours.
- Arnaud Caron de l'ATC Auxerre pour sa troisième place au France de Parcours en senior 4.

Bravo messieurs, 2019 restera un très très grand cru pour la Bourgogne Franche Comté. Enfin. Je remercie tous les licenciés, compétiteurs, quel que soit leur niveau, pour leurs participations. J'ai toujours autant de plaisir à constater que nous avons des licenciés de talent dans toutes les disciplines. Soutenons-les, et soutenons également tous les gens dans leur action bénévole pour la pratique du Ball Trap.

3) VOTE DU PV DE L'AG 2019

Voté à l'unanimité.

4) RAPPORT FINANCIER 2019.

Le total des recettes est de 25164.17€. Celui des dépenses de 24395. 62€.Le résultat 2019 est donc positif de 768.55€ et notre trésorerie est de 39392. 27€.Concernant les dépenses, nous avons reversé, au titre des concours, 1376€ à la FFBT, 900€ au club de Sologny pour l'Open de FU et nous avons acheté pour 8352€ de cartouches pour les Open. Il nous reste, en stock, 103 cartons de cartouches d'une valeur d'environ 4500€.Nous avons versé 4690€ sous forme d'aides aux tireurs (Dame, jeunes, écusson, engagements d'équipe aux France)En 2019 nous avons accordé un prêt de 2000€ au club du BTC Vingeanne pour la réalisation de sa FU et plus particulièrement pour l'achat de la pouleuse.Concernant l'arbitrage, nous avons dépensé 288€ pour les tenues d'arbitres et 862€ pour les frais d'arbitrage.En frais divers, nous avons dépensé 2487€ pour l'achat de médailles, la maintenance du logiciel HK Trap, l'abonnement du site internet, la cotisation du Cros et les frais d'AG.

Concernant les recettes, les licences nous ont rapporté 7520€, les cotisations club 4910€, les championnats régionaux 4751€ et les Open 2170€.La gestion des bal trap temporaires nous a permis de dégager 810€ et les assurances individuelles stands permanents 100€ (Mais nous avons en stock 13 carnets payé à la FFBT pour une valeur de 1040€) Le Club de Châtillon a remboursé sa première annuité de son prêt pour 1000€Les intérêts du livret nous ont rapporté 263.17€

Donc au 31/12 notre trésorerie est de 39392.27€ et hors bilan nous avons en stock 103 cartons de cartouches pour une valeur de 4500€, 13 carnets d'assurances pour une valeur de 1040€ et une créance du club de 3000€ (1000€ du CT Chatillonnais qui réglera sa dernière échéance en avril et 2000€ du BTC Vingeanne qui réglera sa première échéance cette année).

5) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Christian Montagne indique avoir vérifié les comptes et ne pas avoir constaté d'anomalies. Il donne quitus à la trésorière.

6) VOTE DU RAPPORT FINANCIER 20219

Voté à l'unanimité.

7) ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2019

Personne dans l'assemblée ne souhaitant postuler, Gérard Perreau et Christian Montagne se représentent et sont élus à l'unanimité.

8) COTISATION COMITE REGIONAL 2020

Denis Plassard rappelle les modalités 2020.

- Une part forfaitaire de 10€ pour les clubs de moins de 10 licenciés, 20€ pour les clubs de 10 à 19 licenciés et 30€ pour les clubs de plus de 19 licenciés.
- Une part variable de 4€ par licence calculée sur les licences de l'année précédente.
- L'appel de cotisation se fait en décembre, dès connaissance du nombre de licences, et les clubs adressent le règlement avant fin décembre. Le règlement est encaissé en janvier. L'ouverture du site WEBLICE est conditionnée au paiement des cotisations au Comité régional.

Il est proposé de renouveler les modalités 2020, en 2021. Voté à l'unanimité.

9) AIDES AUX TIREURS 2020.

Denis Plassard rappelle les modalités 2019 :

:

- Remboursement d'une somme forfaitaire de 100€ pour toute participation à une sélection nationale ou un championnat de France pour les Dames et jeunes de moins de 25 ans. Somme limitée à trois participations.
- Remboursement du coût de la licence, hors cotisation club, à tous les tireurs qui font un podium aux championnats de France.
- Tous les cadets et juniors qui participeront aux championnats de zone (ex championnats de ligue) se verront remettre une somme de 50€. La somme sera adressée directement aux clubs qui la restitueront sous forme de ticket d'entraînement à tirer sur le stand du licencié. Les clubs devront, avant le 15 octobre, adresser une facture à la ligue pour bénéficier de cet avantage et le Comité régional informera les jeunes bénéficiaires.
- Remboursement d'une somme forfaitaire de 100€ à tout tireur Club France 2019
- Remboursement d'une somme forfaitaire de 100€ pour toute participation à une sélection nationale ou un championnat de France pour toutes les dames sans condition d'âge. Somme limitée à trois participations.

Il est proposé de renouveler les modalités 2019 en 2020.

Voté à l'unanimité.

10) AIDES AUX CLUBS

Denis Plassard rappelle les conditions d'octroi de l'aide aux clubs.

Le comité régional disposant d'une bonne trésorerie, le comité directeur a décidé en 2018, à l'unanimité, de consacrer une somme de 6000€ à un fonds d'aide aux clubs.

L'objectif de ce fonds est de permettre aux clubs qui souhaitent poursuivre leur développement et qui ne disposent pas de la trésorerie nécessaire au moment de leur projet d'investissement, de les aider à réaliser leurs projets par anticipation pour l'acquisition de certains matériels (Lanceurs neufs, poulleuses ou télécommandes, Algeco, container ou Barnum) ou certains travaux (Aménagement de toilettes, Aménagement de Fosses).

Taux sans intérêt, d'un montant de 2000€ maximum par club, remboursable en 1 ou 2 fois, 12 ou 24 mois après le débloqué des fonds ou par anticipation.

Pour l'étude du dossier, nécessité de fournir les statuts du club, l'organigramme du comité directeur, le dernier procès-verbal d'assemblée, la dernière situation financière, un procès-verbal du bureau autorisant le président à demander un prêt et une copie d'un bon de commande ou d'une facture. Les dossiers devront être adressés au bureau du Comité Régional avant le 30 mai.

Pour l'année 2020, il est proposé à l'assemblée, si une demande était faite et justifiée, d'augmenter le plafond d'octroi à 4000€ remboursable en 4 annuités.

Voté à l'unanimité.

11) OPEN DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Plusieurs clubs ayant postulé à l'organisation d'un Open de FU, et compte tenu de la trésorerie du Comité il est proposé d'organiser 2 Open de FU en 2020, chaque Open bénéficiant du soutien financier du Comité à hauteur de 900€. Il est proposé également de soutenir l'Open de DTL à hauteur de 900€ et de supprimer la dotation cartouches. Voté à l'unanimité.

Les clubs devaient postuler à l'organisation des Open avant le 31/12/2019.

Open de FU : BT Chalon Bourgogne et CBT du Creusot.

Open de DTL : BTC Hôpital Le Mercier.

Open de Compak : ETS Dijon-Norges et Châtillonnais. Chaque open sera doté en cartouches.

Open de Parcours : ETS Dijon-Norges et CT Châtillonnais. Chaque Open sera doté en cartouches.

Voté à l'unanimité

Les clubs doivent envoyer les résultats scratch et par catégories dans les 48h au CR pour parution sur le site du Comité régional.

12) CHAMPIONNATS REGIONAUX

Reconduction des modalités 2019, à savoir un seul championnat régional par discipline avec transmission des résultats dans les 24h00 au Comité Régional. Utilisation du logiciel HK Trap obligatoire.

Régional FU : BTC Jurassien

Régional DTL : ASC Neuvy/loire

Régional Compak : BTC Montbard

Régional Parcours : CT Châtillonnais

Voté à l'unanimité.

13) QUESTIONS DIVERSES

- Changement au sein d'une association : Denis Plassard indique que toute modification doit être communiquée au Comité Régional et à la FFBT. Il précise que chaque club doit mettre à jour les coordonnées des licenciés sur Weblice (adresse, mail et téléphone)
- Stage préparation mentale des tireurs : il se déroulera le samedi 22 février à l'Hôtel Ibis de Beaune. 30 tireurs inscrits. Inscriptions terminées.
- Dotation cartouches jeunes : 2500 cartouches en 2020. En 2021, les dotations seront réservées aux écoles de tir affiliées FFBT.
- Ce qui change en 2020 : Hervé Parmentier fait un résumé des changements pour la saison 2020. Information disponible sur la revue du Ball-Trap. Il informe de l'augmentation des licences de 2€.
- Ecole de Tir et initiateur club : intervention de Marcel Prudent sur les écoles de tir et les initiateurs de club. Il sera proposé en 2020 une session de formation initiateur club (sur 2 jours ou 2,5 jours pour les initiateurs école de tir.)
- Arbitrage : Marcel Prudent indique que Gerard Perreau (BTC Vingeanne) et Jacques Chodat (CT Châtillonnais) ont postulé à la formation d'arbitre national.
- Fête de la Ligue : sur proposition du président, il est proposé à l'assemblée d'organiser une fête de la ligue en 2020. Voté à l'unanimité. Ouverte à tous les licenciés FFBT du Comité et moyennant participation elle pourrait se dérouler le 12 et 13 septembre sur le stand de Nemours (77), stand disposant de FU, DTL, Compak et Parcours. Les clubs et les licenciés seront informés des modalités rapidement.
- Modification des statuts : Hervé Parmentier souhaite que plus de personnes s'investissent au sein du Comité. Il propose d'augmenter le nombre de membres du Comité directeur actuellement de 13 à 14 pour le passer de 13 à 17. Voté à l'unanimité. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour proposer la modification des statuts.

Hervé Parmentier
Président

Dominique Prudent
Secrétaire zone Franche-Comté

Denis Plassard
Secrétaire zone Bourgogne

